

Blamer la victime - En défense du film de Deeyah Khan : 'Les incroyants de l'islam'

mardi 18 octobre 2016, par [HELIE LUCAS Marieme](#) (Date de rédaction antérieure : 17 octobre 2016).

Nous assistons depuis au moins trois décennies à l'illustration en politique du concept de perversité en psychologie. De véritables cas d'école.

J'en ai pris conscience pendant 'la décennie noire' en Algérie, qui fit quelques 200 000 victimes, la plupart aux mains des intégristes armés ; parmi les victimes il y avait une grande proportion de femmes.

Suivant une inexorable progression, on passa par les stades suivants :

- assassinats ciblés au début des années 90 de citoyens jugés mécréants (*kofr*), en fait de simples démocrates comme vous et moi, c'est à dire de gens qui souhaitaient conserver un système de démocratie et s'opposaient à l'instauration d'une théocratie. Je rappelle au passage que le vice président du Front Islamique du Salut, Ali Belhadj déclarait devant la presse internationale en 91, c'est à dire avant que le processus électoral soit mis en place et avant qu'il soit plus tard interrompu par le gouvernement : "Si nous avons la loi de Dieu, pourquoi vouloir de la loi des hommes ? Il faut tuer tous ces mécréants !".
- assassinats au milieu des années 90 de catégories entières d'individus : journalistes, intellectuels, artistes, étrangers, femmes, etc..., dont le fait qu'ils allaient être ciblés était annoncé à l'avance dans des journaux intégristes à Londres, et revendiqués ensuite dans les mêmes journaux, par des 'communiqués' signés du GIA (Groupe Islamique Armé).
- et enfin vers la fin de la décennie, extermination de villages entiers eux aussi qualifiés de mécréants, ce qui se traduisait par l'éradication simultanée de jusqu'à 20 membres d'une même famille.

Et que croyait vous qu'il arrivat ? Ce furent leurs victimes, les démocrates, les anti-fascistes, les anti-intégristes algériens - eux qui n'avaient pas pris les armes contre leurs bourreaux, mais seulement la plume... - que la presse de gauche en Europe et les organisations de droits humains qualifièrent d' "éradicateurs" et traînèrent dans la boue !

Je ne saurais dire à quel point s'empare alors de soi un sentiment de folie devant ce retournement des responsabilités ; on se sent comme la fille violée, la femme battue, l'enfant flagellé à qui les juges, la police, la famille et la presse réunis ont longtemps expliqué que c'était eux les vrais responsables des agressions sexuelles, de la violence domestique et des punitions physiques 'éducatives' ; et que ce sont leurs propres comportements - libertaires, ô combien ! : se déplacer dans l'espace public, exprimer une opinion, bref, vivre en jouissant pleinement de ses droits humains ! - qui avaient 'provoqué' ces 'réponses' - lesquelles en deviennent donc, du coup, légitimes ... Oui, nous avons une déjà longue expérience de la perversité, du tour de passe-passe qui transforme la victime en bourreau et la blâme pour les crimes commis contre elle.

Il a quelques jours a été présenté à la télévision britannique un film de Deeyah Khan, *'Islam Non-Believers'* (Les incroyants de l'islam) ; il expose le sort réservé aux athées dans les pays musulmans, le nombre croissant de jeunes qui, au risque de leur vie, se réclament de l'athéisme - un phénomène parmi les plus importants de cette décennie, bien que la presse européenne ne lui ait encore guère accordé d'importance - et sur les organisations de résistance qui leur viennent en aide ; le film s'attachait plus particulièrement à donner la parole aux jeunes athées et à montrer le travail des Conseils des Ex-Musulmans qui se sont mis à fleurir un peu partout dans les pays musulmans et dans la diaspora, et plus spécialement à celui établi en Grande Bretagne, avec sa formidable organisatrice Maryam Namazie.

Il n'est pas surprenant que les protestations des intégristes musulmans aient aussitôt été divulguées et relayées un peu partout, sur le web et dans la presse : on pouvait s'attendre à un *backlash*. Et leurs arguments sont connus et bien rodés : dénoncer ceux qui appellent au meurtre des athées - dans des déclarations publiques disponibles sur le web -, c'est malignement 'mal interpréter leurs propos' et s'en prendre à l'islam lui-même, c'est donc être un mécréant, un *kofr* qui mérite la peine de mort ! On ne saurait être plus clair... Ce sont de véritables menaces qui sont adressées à tous ceux impliqués dans le film, de la réalisatrice aux organisateurs des mouvements de soutien, et jusqu'aux jeunes dont elle recueille les témoignages.

Que disent ces jeunes en substance ? Que quand ils ont cessé de croire en la religion dans laquelle ils sont nés et ont été élevés - un processus souvent long et douloureux qui démarre généralement au début de l'adolescence - , ils ont été plongés dans une affreuse solitude morale et affective, et que bien avant que vienne la peur bien réelle d'être exterminé pour son opinion, il y a les années d'agonie dans la crainte du rejet familial et de l'ostracisme social.

A Alger où j'ai grandi et où il y avait, après l'indépendance (1962), beaucoup de jeunes pratiquement a-religieux sinon athées déclarés, combien étaient déjà terrorisés à l'idée que leur mère apprenne qu'ils mangeaient pendant le Ramadan ! Quel haut responsable politique osait faire ouvrir les cantines d'entreprise pendant la période de jeûne ? (Réponse : Un seul, dans toute l'Algérie, dans le secteur sidérurgique). Comment s'étonner ensuite que 50 ans plus tard, alors que prospèrent mondialement la réaction, l'extrême droite et l'intégrisme, on assassine des bloggeurs athées au Bangladesh ou des écrivains libertaires en Egypte, en Inde ou ailleurs ? La réalisatrice Deeyah Khan passe en revue les récents assassinats d'athées au Bangladesh, pour mieux faire le lien avec la peur qui tenaille les jeunes athées, même ceux réfugiés au Royaume Uni, dont certains témoignent à visage caché par crainte des représailles.

Oui, peur, aujourd'hui, au Royaume Uni, dans Londres, peur d'être attaqués physiquement, d'être assassinés. Est ce là une crainte si infondée ? Je crains que non : il y a certains journalistes d'origine algérienne spécialistes de l'intégrisme musulman qui vivent sous protection policière à Paris depuis des années, une femme de théâtre d'origine algérienne que ses attaquants ont tenté de brûler vive en plein jour, à deux pas du théâtre où elle allait jouer sa pièce 'J'ai trente ans et je me cache encore pour fumer'... Cela n'a jamais cessé depuis l'affaire Rushdie...

Les intégristes musulmans qui poussent actuellement des clameurs contre le film *'Islam non-believers'* pavent déjà le chemin pour que l'éventuelle 'réponse' brutale dont ils menacent ces jeunes athées soit considérée comme 'légitime' par ceux qui devraient être nos alliés, les organisations de la gauche et des droits humains : après tout, s'ils 'insultent l'islam', ces jeunes, et si 'les musulmans' s'en offensent... On se souvient de *Charlie*...

Imaginons une seconde que les catholiques intégristes appellent régulièrement au meurtre des athées en Europe, pour la raison que leur absence de foi constitue une insulte au christianisme... On en serait revenu aux temps du Chevalier de la Barre, lui aussi si jeune quand il fut torturé et exécuté

exactement pour les mêmes raisons que les jeunes ex-musulmans aujourd'hui. Cela serait-il aujourd'hui toléré par les forces de gauche et des droits humains, s'il s'agissait de chrétiens intégristes ? On peut en douter. Alors pourquoi ce traitement spécial, cette 'tolérance' qui ne masque qu'un racisme inconscient, devant les violations du droit à la liberté de conscience et d'expression, y compris au sein de l'Europe, quand il s'agit de l'islam ?

Nous connaissons ces raisons, nous ne reviendrons pas sur ce débat - et nous ne considérons pas que soient des raisons recevables. Non, cela ne constitue pas une insulte à l'islam, ni au christianisme, ni à quelque religion que ce soit, qu'un individu dise publiquement qu'il a cessé de croire en leur dieu. C'est l'exercice d'un droit fondamental, reconnu sous la loi internationale des droits humains. Ceux qui empêchent par la force l'exercice de ce droit commettent un crime. Pas ceux qui l'exercent. Il n'est pas inutile de rappeler cette évidence, par les temps qui courent.

Marieme Helie Lucas, 17.10.2016
